

04 et 05 décembre 2025

Assises Nationales des Etablissements  
Publics de la Protection de l'Enfance

**PROTEGER SANS ENFERMER**

L'autodétermination, un levier de la  
(r)évolution des pratiques professionnelles



Centre Prouvé, Nancy  
& Distanciel

### **PROTÉGER SANS ENFERMER L'AUTODÉTERMINATION, UN LEVIER DE LA (R)ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Face aux défis et aux enjeux qui se posent aujourd'hui en protection de l'enfance, les établissements sont invités à réinventer leurs pratiques au service des personnes concernées.

Dans un contexte contraint, les professionnels jonglent avec plusieurs paradoxes : évolutions législatives et sociétales, réponse aux besoins et attentes des publics.

Dans ce cadre il est essentiel de revenir au sens de nos missions : accompagner, protéger, favoriser l'épanouissement des personnes en suivant notre "boussole éthique".

Les notions de « besoins fondamentaux », « pouvoir d'agir des personnes accompagnées », « management participatif », « co-éducation » se compilent et invitent les acteurs de la protection de l'enfance à adopter des pratiques innovantes.

Face au système paradoxal de la protection de l'enfance aujourd'hui, comment éviter l'enfermement des personnes accompagnées et des professionnels ?

Le levier de l'autodétermination permet-il d'ouvrir la voie à un véritable projet d'émancipation en conciliant la mission de protection ?

Ces assises seront un moment clef pour explorer ces questions, grâce à des témoignages, des retours d'expérience et des interventions, pour identifier comment l'autodétermination peut nous aider à repenser et améliorer nos pratiques professionnelles, à les (r)évolutionner !

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**COMPRENDRE LE CONCEPT ET LES ENJEUX D'AUTODÉTERMINATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE**

**IDENTIFIER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES (DU CHAMPS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, D'AUTRES CHAMPS, D'AUTRES PAYS...) PERMETTANT L'AUTODÉTERMINATION AFIN DE LES TRANSPOSER DANS SA PRATIQUE**

**MAÎTRISER SON CADRE D'INTERVENTION POUR PERMETTRE LA PRISE DE RISQUE**



### Public concerné

Professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes concernées ou représentants de personnes concernées.



### Aucun prérequis

Formation à destination des professionnel·les et personnes concernées



### Objectifs Pédagogiques

- Comprendre le concept et les enjeux d'autodétermination en protection de l'enfance
- Identifier des outils pédagogiques (du champs de la protection de l'enfance, d'autres champs, d'autres pays...) permettant l'autodétermination afin de les transposer dans sa pratique
- Affiner son cadre d'intervention pour permettre la prise de risque



### Formateurs

Intervenants qualifiés sur la thématique de la protection de l'enfance et/ou de l'autodétermination



### Pédagogie et Modalités d'évaluation

- Séances de questions/réponses.
- Tables rondes, partages d'expérience, plénières
- Quizz et sondages via WOOCLAP
- Auto-positionnement, auto-évaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation

## INSCRIPTION

**Les inscriptions débuteront au cours du mois de juin 2025 et se feront ici : <https://geps.fr/agenda/assises-nationales-des-etablissements-publics-de-la-protection-de-lenfance/>**

*Attention : nombre de places limitées à 600 personnes en présentiel !*

*Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.*

*Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de participation vous sera envoyée à l'issue de la formation.*

## 8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Avec **Mélissa AABAID**, **Hamza BENSATEM**

et **Mohamed L'HOUSSNI**, Animatrice et animateurs des Assises

## 9H30 INTRODUCTION

**Julien BLOT**, Président du GEPSO

**Chaynesse KHIROUNI**, Présidente du Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle (sollicitée)

**Catherine VAUTRIN**, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles(sollicité)

## 10H00 - 10H40 INTERVENTION

**Bertrand HAGENMÜLLER**, Réalisateur, sociologue & formateur

10h40 - 11h00 : Questions / réponses avec la salle

11:00 - 11:20 : PAUSE

## 11H20 - 12H00 FONDEMENTS THEORIQUES DE L'AUTODÉTERMINATION

Identification de l'intervenant en cours

12h00 - 12h25 : Quizz WOOC LAP & questions/réponses avec la salle

12h25 - 13h55 : PAUSE DEJEUNER

## 13H55 - 15H25 PARTAGES D'EXPERIENCE - AU CHOIX

1."Le lien avec l'extérieur, l'ouverture grâce au partenariat", **Aude KERIVEL**, Docteure en sociologie, directrice du Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPP)

2."Retours d'expérimentations en faveur de l'identification et du soutien aux tiers (Tiers Dignes de Confiance / Accueil Durable Bénévole)", témoignage d'initiative d'établissement

3."Retour d'expérience de l'EPDSAE "l'Internat Autrement", intervenants de l'EPDSAE

4."La pair-aidance en pratique ", témoignage d'initiative d'établissement

5."Les facilitateurs de choix de vie : retour d'expérience dans le domaine social", témoignage d'initiative d'établissement

ATTENTION : les personnes en distanciel n'auront pas le choix de l'atelier

15h25 - 15h45 : PAUSE

## 15H45 - 16H25 TABLE RONDE : PRENDRE DES RISQUES, C'EST ÉDUCUER

**Manon GRANDVAL**, Docteure en sciences de l'éducation

**Eric DELEMAR**, Défenseur des droits

Un.e magistrat.e (sollicité.e)

## 16H25 - 17H05 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**Elise UNTERMAIER**, Déontologue & maitresse de conférence (sollicitée)

17h05 - 17h30 : Quizz WOOC LAP & questions/réponses avec la salle

## 17H30 - 17H45 SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Par le trinôme d'animation

## Programme

---

VENDREDI

5

DÉCEMBRE  
2025

### 8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 8H30 - 8H45 INTRODUCTION

**Mathieu KLEIN**, Maire de Nancy & Président du Haut Conseil du Travail Social (sollicité)

### 8H45 - 09H05 RESTITUTION DES ATELIERS

Elèves directeurs D3S, EHESP

### 09H05 - 09H45 MANAGEMENT ET PRISE DE RISQUE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

**Annick TREPANIER**, Consultante, conférencière et formatrice internationale

### 9H45 - 10H25 TABLE RONDE : LA PAROLE DE L'ENFANT

**Gautier ARNAUD-MELCHIORRE**, Juriste, auteur du rapport « À (h)auteur d'enfants » (sollicité),

Un.e représentant.e de l'**UNICEF**

**Hamza BENSATEM & Mélissa AABAID**, Co-animateur.rices de la journée

10h25 - 10h50 : Quizz WOOCRAP & questions/réponses avec la salle

10h50 - 11h10 PAUSE

### 11H10 - 11H50 PROTECTION ET ENFERMEMENT VERSUS AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR ?

**Eric FIAT**, Philosophe

### 11H50 - 12H30 TABLE RONDE : LA PAIR-AIDANCE

**Eve GARDIEN**, Maître de conférences en sociologie à l'université Rennes 2 (sollicitée),

**Laurent SOCHARD**, Psychosociologue

12H30 - 12H50 : 20 minutes : Questions / réponses avec la salle

12H50 - 14H20 : PAUSE DEJEUNER

### 14H20 - 15H00 LES DROITS DE L'ENFANT DU POINT DE VUE EUROPEEN

**Anne KAYSER-ATTUIL**, Co Secrétaire du Comité Directeur pour les Droits de l'Enfant - Conseil de l'Europe (sollicitée)

### 15H00 - 15H40 INTERVENTION SUR "LE CROISEMENT DES SAVOIRS"

Un.e intervenant.e **ATD Quart Monde**

15h40 - 16h05 : Quizz WOOCRAP & questions/réponses avec la salle

### 16H05 - 16H15 SYNTHÈSE & ÉVALUATION

Par le trinôme d'animation

### 16H15 - 16H30 CLÔTURE

Présentée par les organisateurs, l'équipe GEPSO

# INFORMATIONS PRATIQUES



## Dates & Horaires

Le jeudi 4 décembre 2025 de 08h30 à 17h45

Le vendredi 5 décembre 2025 de 8h00 à 16h30



## Durée (hors pauses du midi)

14h45



## Tarifs et modalités de facturation

	Par personne	Par groupe (+5 personnes)
Adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	380€ net	330€ net
Non-adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	480€ net	430€ net
Personnes accompagnées*	0€	
Etudiant*	20€ net	

### \*Accueil café et prix du repas du midi compris sauf pour les étudiants

- Le prix est le même en présentiel et en distanciel
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSO est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPI**.
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



## Annulation

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

**La convention de formation vous sera transmise lorsque votre demande d'inscription aura été validée. Merci de la retourner signée en répondant au mail depuis lequel vous l'avez reçue.**

## Informations complémentaires

Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à ZOOM vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation. Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : [formation@gepsso.com](mailto:formation@gepsso.com) et/ou nous contacter au 06 99 60 93 95



### Lieu

SITUÉ EN PLEIN CENTRE-VILLE, À 5 MIN  
À PIED DE LA GARE TGV DE NANCY

 LE CENTRE PROUVÉ 

1 PL DE LA RÉPUBLIQUE, 54000 NANCY

Accessible PSH



 Parking République (payant)

Avec le soutien de :



## CONTACT

 Ophélie PEPIN

 [formation@gepsso.com](mailto:formation@gepsso.com)

 06 99 60 93 95

Organisme de formation GEPSO. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.